

Pas de recommandations HAS ou HCSP ni de textes réglementaires prévoyant des examens médicaux ou paramédicaux selon une périodicité définie

le médecin du travail définira les modalités de suivi, son contenu, sa périodicité en fonction de sa CONNAISSANCE DES RISQUES AU POSTE

Echanges de pratiques entre pairs : recherche de consensus

Est-il sur la liste des POSTES A RISQUES à un autre titre que les nanomatériaux (R 4624-23 CT)  
Alinéa 1 : CMR...  
Alinéa 2 : habilitation ...

Art R. 4624-10

NON

OUI

Art R 4624- 22

**VIP : professionnels de santé**  
**Protocole**  
Le Médecin du travail peut se charger du suivi individuel  
Le salarié doit savoir qu'il peut demander un examen médical avec le médecin du travail  
**Périodicité :**  
- fixée par le médecin du travail  
- tient compte du niveau de risque (à évaluer), des conditions de travail, de l'âge et de l'état de santé (grossesse...)  
=> **Information et sensibilisation au**

**SIR : Médecin du travail, collaborateur-médecin**

-Suivi individuel lié au risque déclaré et/ou constaté par le médecin du travail justifiant la SIR  
- examens complémentaires guidés par les constats cliniques (ECG, EFR, microalbuminurie...)  
-pas de biométrie validée, pas de VLB  
-Périodicité fixée et adaptée par le médecin du travail en fonction de l'exposition

- ⇒ Examen médical d'aptitude
- ⇒ Information et sensibilisation au risque nano et à la prévention ainsi

Interroger le salarié sur son état de santé :

- altération de l'état général ?
- modification du statut immunitaire (apparition d'infection bénignes ou pas, caractère récidivant) ?
  - syndrome de Raynaud ?
- troubles cutanés (dépigmentations ou plaques d'alopecies) ?
  - modification de la capacité respiratoire (dyspnée d'effort),
- signes cardio-vasculaires (gêne thoracique) ?
- troubles neurologiques périphériques ?
- et tout nouvel événement de santé....

**PATHOLOGIES NON SPECIFIQUES NOTAMMENT INFLAMMATOIRES**

- le poumon (BPCO asthme cancer...)
- l'appareil cardio-circulatoire (HTA, arythmie, athérosclérose ...)
- La peau et le système immunitaire (maladies auto-immunes)
- le système nerveux central (maladie neuro dégénérative...)
- le rein
- maladies systémiques (sclérodémie, Caplan-Colinet ....)

DMST